ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

apprentissage

Question écrite n° 77523

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les nouveaux métiers de service aux personnes. Il lui demande de lui faire savoir s'il ne peut y avoir, en étroite relation avec M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, la diffusion d'informations auprès des jeunes scolarisés en collèges qui se trouvent en échec scolaire, pour leur proposer de se diriger vers les métiers des services aux personnes par la voie du contrat d'apprentissage.

Données clés

Auteur : M. Jacques Le Nay
Circonscription : Morbihan (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 77523
Rubrique : Formation professionnelle
Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes
Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 novembre 2005, page 10278